

TARIFICATION DES PRESTATIONS DE SERVICE - ANNEE 2012

Annexe à la délibération n° adoptée par le Conseil d'administration le 13 déc. 2011

PRESTATIONS	DETAIL SERVICE	TARIFS 2011	TARIFS 2012
Taux de cotisation	➤ obligatoire toutes collectivités affiliées (max 0,8 %)	1,2 %	0,8 %
Taux de cotisation	➤ additionnelle toutes collectivités affiliées		0,5 %
Service remplacement	<ul style="list-style-type: none"> ➤ agents contractuels : Frais de gestion appliqué sur le traitement brut et les charges patronales de : ➤ frais de déplacements en sus selon la réglementation en vigueur. 	6 %	6 %
Service hygiène et sécurité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ cotisation optionnelle ➤ mission d'inspection (ACFI) ➤ autres missions détachables de la mission d'information et de conseil 	de 0,1 % de la masse salariale pour les collectivités affiliées 350 € par journée indivisible 250 € / jour ou 125 € / ½ journée	350 € par journée indivisible 250 € / jour ou 125 € / ½ journée
Service médical	<ul style="list-style-type: none"> ➤ collectivités affiliées. Forfait ➤ adhésion au service : CUA (n'inclus pas les prestations du service hygiène et sécurité) ➤ adhésion au service : Conseil général (idem) ➤ prix par visite pour les autres collectivités non affiliées 	0,4 % de la masse salariale 45 000 € 55 000 € 50 €	0,4 % de la masse salariale 0 0 50 €
Formation	➤ formation	15,25 € / heure	15,25 € / heure
Location de salles	➤ par salle de l'Annexe hors matériel audio et vidéo.	75 € / jour	75 € / jour
Aide au recrutement	<ul style="list-style-type: none"> ➤ définition du poste et du profil du candidat ➤ rédaction d'une annonce et choix du support média ➤ publicité extralégale hormis coût de l'annonce (publicité légale gratuite) ➤ élaboration de tests ou épreuves de sélection ➤ réception des candidatures ➤ analyse des candidatures - tri et synthèse ➤ validation avec l'autorité territoriale ➤ surveillance et correction des épreuves ➤ synthèse des résultats ➤ validation avec l'autorité territoriale ➤ animation des entretiens ➤ aide à la prise de fonctions 	Inclus dans cotisation de 1,2 %	Inclus dans cotisation additionnelle de 0,5 %
Assistance à l'archivage	➤ par journée d'intervention. Comprend : salaire brut + charges salariales + frais de gestion + frais de déplacements (partenariat avec CG 61)		160 € avec CG 61 ou 220 €